

BURKINA FASO

=====
Unité – Progrès – Justice

DECRET N° 2023¹¹²⁷/PRES-TRANS/GC
portant nomination à titre normal et à titre exceptionnel
dans l'Ordre du Mérite de la Santé et de l'Action
Sociale à l'occasion du 1^{er} Congrès de la Société
Burkinabè de Stomatologie et de Chirurgie Maxillo-
Faciale (SBS-CMF).

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,
CHEF DE L'ETAT,
GRAND MAITRE DES ORDRES BURKINABE,**

- VU** la Constitution ;
- VU** la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 ;
- VU** le décret n°2022-0924/PRES-TRANS du 21 octobre 2022 portant nomination du Premier Ministre et son rectificatif le décret n°2023-0017/PRES-TRANS du 12 janvier 2023 ;
- VU** le décret n°2023-0766/PRES-TRANS/PM du 25 juin 2023 portant remaniement du Gouvernement du Burkina Faso ;
- VU** la loi n°7-92/ADP du 14 décembre 1992 portant changement d'appellation de la Grande Chancellerie des Ordres Révolutionnaires du Burkina Faso ;
- VU** le décret n°2015-893/PRES-TRANS du 19 juillet 2015 portant nomination d'un Grand Chancelier des Ordres Burkinabè ;
- VU** le décret n°2018-0790/PRES/GC du 03 septembre 2018 portant institution, organisation et fonctionnement des Ordres Burkinabè ;
- VU** le décret n°2018-0791/PRES/GC du 03 septembre 2018 portant organisation, attributions et fonctionnement de la Grande Chancellerie des Ordres Burkinabè ;
- VU** le décret n°2018-0510/PRES/GC du 25 juin 2018, portant droits de chancellerie pour les distinctions honorifiques au Burkina Faso ;
- VU** le décret n°2021-0693/PRES/GC du 06 juillet 2021 portant création et organisation de l'Ordre du Mérite de la Santé et de l'Action Sociale ;
- VU** le décret n°2020-0611/PRES/GC du 08 juillet 2020 portant nomination de membres du Conseil des Ordres ;
- Sur** proposition du Grand Chancelier des Ordres Burkinabè ;

DECRETE

Article 1 : Sont nommés à titre normal et à titre exceptionnel au grade de **Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Santé et de l'Action Sociale avec agrafe Santé :**

Titre Normal

1. M. BEOGO Rasmane, matricule 56537 S, né le 31 décembre 1965 à Sangha N/ Koulpèlogo ;
2. M. KONSEM Tarcissus, matricule 36268 J, né le 18 mars 1965 à Tebra/ Kongoussi/ Bam ;

Titre exceptionnel

3. M. GADEGBEKU Anani Samuel, né le 30 août 1947 à Abidjan/ République de Côte d'Ivoire ;
4. M. OUEDRAOGO Dieudonné, matricule 74369 A, né le 04 juillet 1956 à Ouagadougou/ Kadiogo.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel du Faso et prend effet pour compter du 02 mars 2023, date de la décoration des intéressés.

Ouagadougou, le 11 septembre 2023



Capitaine Ibrahim TRAORE